CONSTITUTION

GROUPE JEHEL

Suivant acte SSP du 26 juillet 2024 il a été constitué une SASU dénommée :
GROUPE JEHEL
Capital social : 100 euros.
Siège social : 12 rue de Kembs - 68440 HABSHEIM
Objet : La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par souscription, acquisition ou échange de droits sociaux, apports, création de sociétés. La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales à activités diversifiées, en vue de leur gestion. La supervision et la gestion d'autres unités ou entité du même groupe, la prise en charge du rôle de planification, de direction stratégique et/ou organisationnelle du groupe, l'exercice de contrôle opérationnel et la gestion des opérations courantes des unités rattachées. L'acquisition et la gestion de tous immeubles directement ou indirectement par création ou acquisition de toutes sociétés à prépondérance immobilière.
Président : M. **David JEHEL** demeurant 12 rue de Kembs - 68440 HABSHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

GLOBAL BOOS GROUP

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Av. de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

Par acte SSP en date du 23/07/2024, il a été constitué une SARL dénommée:
Global Boos Group
Objet social : La Société a pour objet : l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de titres de participations dans des sociétés créées ou à créer, par voie d'apport, de fusion, groupements d'intérêt économiques, sociétés en participation ; la fourniture de toutes prestations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, administratives, comptables, informatiques, de gestion, d'études, de management, de marketing ..., l'exercice de tous mandats y compris de gérance dans lesdits domaines, au profit des sociétés du groupe formé par les filiales directes ou indirectes ; la réalisation de toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres et notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte courant, de garanties,... La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Siège social : 18 Av. de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale, 68100 MULHOUSE
Capital : 1 000 euros
Gérance : M David BOOS, demeurant 18 Av. de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale à 68100 MULHOUSE
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MULHOUSE.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SESAUTO

Selon acte sous seing privé, en date à MULHOUSE du 23.07.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : SESAUTO
SIEGE SOCIAL : 122 Rue de Bâle – 68100 MULHOUSE
OBJET : la souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux dans toutes sociétés, la conception et la mise en œuvre d'une politique globale pour le groupe et ses filiales, la gestion stratégique prévisionnelle du groupe, la recherche d'accords commerciaux ou industriels en vue de développer l'activité du groupe, la fourniture de services administratifs, juridiques, comptable et financiers à ses filiales
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Ibrahim SAHIN, demeurant 122 Rue de Bâle – 68100 MULHOUSE.
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE

SCI ELAN68

Société civile immobilière
au capital de 100.- euros
Siège social : 37 Avenue du Château
68540 BOLLWILLER
RCS COLMAR

Par acte SSP en date du 24/07/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :**SCI ELAN68.**Forme: Société Civile Immobilière.Siège:37 Avenue du Château–68540 BOLLWILLER. Objet:L'acquisition,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,ou le support d'opérations patrimoniales familiales. Et toutes opérations financières,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation,à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Agrément:–Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant–Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.Durée:99 ans.Capital:100.-euros.Gérants:Monsieur Frédéric KACHLER, demeurant 37 avenue du Château–68540 BOLLWILLER,Madame Marie-Sophie ROSEMOND,demeurant 37 avenue du Château–68540 BOLLWILLER.La société sera immatriculée au R.C.S. de COLMAR.Pour Avis,Les cogérants

IMMO INTÉGRITY FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 rue de Benken, 68220 LEYMEN
Société en cours de formation
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Leymen du 4 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Immo intégrity France
Siège : 30 rue de Benken, 68220 LEYMEN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : en France et à l'étranger le conseil et l'accompagnement des entreprises en matière de gestion technique, financière, commerciale, informatique, documentaire, marketing et administrative, l'accomplissement tous travaux d'études, de conseils, de formation et d'assistance de nature pluridisciplinaire, la réalisation d'études de marché. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
- Monsieur Christophe KOEHL, demeurant 30 rue de Benken, 68220 LEYMEN,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.
POUR AVIS
Le Président

GREENFLARE

Par acte s.s.p. à ISSENHEIM, en date du 24/07/24, est constituée la société
DENOMMEE : GREENFLARE
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 2000 €
SIEGE : 13 rue du château 68500 ISSENHEIM
OBJET :
- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, et la gestion de ces participations,
- toutes prestations de services et d'études techniques, dans les domaines industriel, financier, commercial et administratif, notamment les prestations de conseil, consulting, de formation ainsi qu'accessoirement l'import, l'export, l'achat et la vente de tous biens et produits nécessaires à ces activités, ainsi qu'à la fourniture de prestations de services à ses filiales en tous domaines et qu'à l'apport d'affaires liées à l'objet social,
- l'exploitation directe ou indirecte de brevets, licences, marques et droits assimilés,
- et plus généralement, sans exception ni réserve, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
TRANSMISSION DES PARTS : La cession ou transmission des parts de l'associé unique est libre.
GERANT ET ASSOCIE UNIQUE : Emmanuel KUBLER, 13 rue du château 68500 ISSENHEIM
IMMATRICULATION : RCS COLMAR

INFINI PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 rue du Muguet,
68680 KEMBS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Kembs du 19 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : INFINI PATRIMOINE
Siège : 30 rue du Muguet, 68680 KEMBS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : le conseil, la formation et l'assistance de toutes personnes physiques ou morales, entreprises, professionnels, collectivités, administrations et associations dans les domaines financier, économique et de la gestion et dans tous domaines autorisés par la loi, et notamment :
- l'exercice de l'activité de courtier en assurance et en réassurance
- le courtage en opérations de banque et en services de paiement, et plus généralement le conseil en gestion de patrimoine, le courtage en assurances, le conseil en investissements financiers, l'intermédiation en opération de la banque, la vente de produits immobiliers tous services, annexes et connexes,
- la formation dans le domaine du courtage en opérations de banque et en services de paiement, de conseil en gestion de patrimoine, de courtage en assurances, de conseil en investissements financiers, d'intermédiation en opération de la banque, de vente de produits immobiliers tous services, annexes et connexes
- le conseil en développement et restructuration d'entreprise, alliances stratégiques, diversification, rapprochement d'entreprises, cession/acquisition, croissance externe, conseils sur les méthodes de valorisation, restructuration, optimisation, stratégie et ingénierie patrimoniale,
- l'assistance dans les procédures de conciliation, transaction et arbitrage, assistance dans la recherche, la documentation et la mise en place des dossiers de demande de subventions, budgets, allocations, sponsoring,
- l'assistance dans la définition de politiques et de stratégies commerciales, le conseil en gestion et administration générale, la recherche de structure organisationnelle,
- la réalisation d'audits contractuels, la rédaction de rapports et mise sur pied de contrôles en matières sociale, financière et de gestion, la planification des changements de stratégie,
- la rationalisation de méthodes ou de procédures comptables,
- la planification, l'organisation, la recherche de rendement, information de gestion, la recherche et la mise en place d'outils de rationalisation de gestion des actifs, du fonds de roulement, de la trésorerie, l'examen de propositions d'investissement, le conseil dans l'établissement des stratégies, politiques, pratiques et procédures en matière de ressources humaines, mesure et évaluation de la performance, développement organisationnel, conformité aux réglementations,
- la fourniture de prestations administratives et tous travaux à façon de secrétariat et de traitement informatique, ainsi que l'assistance de ces personnes notamment sur le plan commercial et administratif, demandes de retraite
- la réalisation de toutes études, recherches et actions dans ces domaines, ainsi que la mise au point de tout matériel, logiciel et programme informatique,
- l'acquisition, la détention et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés commerciales ou civiles, la gestion, l'achat et la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sottes,
- la participation à toutes opérations de gestion et de centralisation de trésorerie réalisées avec les sociétés du groupe en conformité avec l'article L. 511-7, 3° du Code monétaire et financier,
- l'acquisition, la prise à bail, la gestion, l'administration et l'exploitation, par bail ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers,
- l'activité de conseil pour les affaires et la gestion de patrimoine,
- les transactions sur immeubles et fonds de commerce sans maniement de fonds,
- toutes prestations de services notamment pour le compte de sociétés exerçant une activité de démarchage de formules d'épargne, d'investissement et de placement,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente :
Sylvie JETZER, demeurant 30 rue du Moulin, 68680 KEMBS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
POUR AVIS
La Présidente

SCI LILIAINES

Société Civile Immobilière SCI LILIAINES, au capital de 1.000 Euros en numéraire. Siège : WATTWILLER (68700) 7, rue du Molkenrain. Objet : Acquisition, administration, exploitation et aliénation de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE. Gérants : Madame Héléna BOUALAWI demeurant à WATTWILLER (68700) 7, rue du Molkenrain et Monsieur Issam BOUALAWI demeurant à WATTWILLER (68700) 7, rue du Molkenrain. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et 12 des statuts).
Pour avis

ALSACE CHAUDIERE INDUSTRIELLE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue Konrad Adenauer
68000 COLMAR

Suivant acte SSP du 25 Juillet 2024 il a été constitué une SASU dénommée :
ALSACE CHAUDIERE INDUSTRIELLE
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 13 rue Konrad Adenauer 68000 COLMAR
Objet : L'étude, la vente, la réhabilitation et la maintenance : -De générateurs de vapeurs et installations de combustion de déchets et combustibles renouvelables (biomasse, etc…) et combustibles solides ou liquides divers (charbon, effluents, …). - D'équipements et d'installations industriels de récupération de chaleur et de récupération d'énergie, et de leurs éventuelles valorisations, - D'équipements et d'installations destinés au refroidissement ou au réchauffage de l'air de l'eau ou d'autres fluides, à destination des matériels ou installations embarqués de l'industrie, de l'environnement, de la production d'énergie par moteur diesel, turbines à gaz ou turbo alternateurs, - D'équipements et d'installations destinés à la valorisation par procédés physiques (incinération, compression, …) ou chimiques, de gaz, liquides ou plus généralement fluides, à destination des matériels ou installations de l'industrie, de l'environnement, de la production d'énergie, - Avec tous les accessoires et systèmes associés tels que pompes, tuyauteries, robinetterie, systèmes de contrôle commande, et autres ; - La conception, l'achat la fabrication, la vente, l'utilisation de tous matériels, machines, matériaux, produits quelconques relatifs aux installations et équipements ci-dessus énoncés ; - La conclusion de contrats d'études et d'engineering, de diagnostic ou réhabilitation, ou de maintenance se rapportant aux installations ou équipements précités ; La mise en valeur, l'exploitation et le développement sous toutes ses formes et par tous moyens de tous brevets se rapportant directement ou indirectement aux installation et équipements précités, comme tous matériaux et matériels entrant dans lesdites installations ;
Président : M. **Mehmet YOLLU** demeurant 13 rue Konrad Adenauer 68000 COLMAR
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de COLMAR.

Notaire
Maître Arnaud OBRINGER
Notaire associé de la SCP
« Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »
68210 DANNEMARIE
15, rue de Bâle
Tél. 03 89 08 08 48

DEVANT

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN" titulaire d'un office notarial à DANNEMARIE (Haut-Rhin), 15 rue de Bâle, le 25 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La société est dénommée : DEVANT
Le siège social est fixé à : TAGOLSHEIM (68720) 31 rue de Rollingen.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENTS EUROS (150.400,00 EUR).
Les apports sont : 400 euros en numéraire et un bien immobilier situé à LARGITZEN (68580) 7 rue de Hirtzbach cadastré section 4 n° 110/82.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Madame Laetitia NICOLA demeurant à UFFHEIM (68510),15 rue des Saules et Madame Céline NICOLA demeurant à TAGOLSHEIM (68720), 31 rue Rollingen,
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis
Le notaire.

DE L'ETANG MR

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 Rue Principale – 68580 FRIESEN

Aux termes d'un acte signé par voie électronique en date du 16.07.2024 à Friesen, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **DE L'ETANG MR**
Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 42 Rue Principale – 68580 FRIESEN
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. Romain POURCHOT, demeurant 32 Rue Principale – 68580 HINDLINGEN et
Mme Miléna VAZQUEZ Y DOCAMINO, demeurant 32 Rue Principale – 68580 HINDLINGEN.
Clause d'agrément : Les cessions de parts entre associés, conjoints, partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés sont libres, et soumises à l'agrément de la majorité des trois quarts des associés dans les autres cas.
Immatriculation : au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

CAB

Société Civile Immobilière
au capital de 40.000 Euros
4 Rue de l'Industrie
68360 SOULTZ HAUT-RHIN
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par processus de signature électronique en date du 24 Juillet 2024, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CAB
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social : 4 Rue de l'Industrie - 68360 SOULTZ HAUT-RHIN
Objet social : La Société a pour objet :
- l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- la mise à disposition gratuite aux associés de biens immobiliers leur appartenant ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Apports : 40.000 Euros
Capital Social : 40.000 Euros divisé en 40.000 parts sociales de 1 Euro de valeur nominale chacune
Gérance : Madame Caroline BENDELE née FROUARD et Monsieur Axel BENDELE demeurant ensemble au 27 Rue Raymond Poincaré - 68250 ROUFFACH sont nommés premiers co-gérants de la Société pour une durée indéterminée.
Clauses relatives aux cessions de parts
Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transférées à quelque titre que ce soit, même entre associés, qu'avec un agrément donné par un ou plusieurs associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales.
L'immatriculation de la Société sera requise auprès du RCS de COLMAR.
Pour avis, la gérance

SARL DE FAMILLE TOLUZOLEX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 Euros
Siège social : 71 rue de Galfingue
68990 HEIMSBRUNN
RCS Mulhouse

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/07/2024 à HEIMSBRUNN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL DE FAMILLE TOLUZOLEX
Siège : 71 Rue de Galfingue 68990 HEIMSBRUNN
Objet : La location meublée professionnelle ou non ;
L'achat de tous biens et droits immobiliers, l'administration, la gestion et la location de biens et droits immobiliers en meublés professionnels ou non professionnels, la prise et la gestion de participations dans d'autres sociétés, tout emprunt auprès de tout organisme bancaire en vue de financer lesdits biens et droits immobiliers ;
Durée : 99 années
Capital : 1000€
Gérant : Monsieur Nicolas Jean Walter RAIDOT – 71 rue de Galfingue 68990 HEIMSBRUNN
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés MULHOUSE
pour Avis la Gérance

CIDADE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social :
13 Rue du Général Rieder
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à KAYSERSBERG VIGNOBLE du 12 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CIDADE
Siège social : 13 Rue du Général Rieder, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE
Objet social : l'exploitation d'un bar-restaurant
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Madame Virginie MOGUEN, demeurant 43 rue de l'Europe 68650 LAPOUTROIE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

BT CONSEILS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE : 500.- EUROS
SIEGE SOCIAL : 19 RUE WILSON
68170 RIXHEIM
RCS DE MULHOUSE

Suivant acte SSP du 25/07/2024 il a été constitué une SAS dénommée BT CONSEILS et répondant aux caractéristiques suivantes:Forme:Société par actions simplifiée.Siège:19 rue Wilson–68170 RIXHEIM.Date:18 juillet 2024. Objet:La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger:prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, entreprises et collectivités,conseil en stratégie, organisation, management et gestion, ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.Durée:99 années.Capital : 500.- euros.Président : Monsieur Bruno TRANCHANT, demeurant 19 rue Wilson 68170 RIXHEIM.La société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE.Pour Avis, Le Président

L'EPI BLANC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Riedisheim du 29 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : L'EPI BLANC. Siège : 2 rue de l'Ecole 68400 RIEDISHEIM. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 500 euros.
Objet : L'exploitation de toute boulangerie, pâtisserie ; l'activité de chocolatier, glacier ; l'activité de traiteur ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Olivier SOLLE, demeurant 133 avenue d'Altkirch, 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

KPMG Avocats

PATAXESALIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1500 €
Siège social : 18 Chemin de Sainte-Croix 68000 COLMAR
RCS COLMAR
En cours de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 Juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : PATAXESALIS. Siège social : 18 Chemin de Sainte-Croix – 68000 COLMAR. Objet social :- L'acquisition de tous biens immobiliers, leur administration et exploitation par bail, location meublée ou autrement, l'acquisition et l'exploitation de tout autre immeuble bâti ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et l'aliénation à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers et mobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers et mobiliers en question, propriété de la société,- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Patrick THEOPHILE demeurant 18 Chemin de Sainte-Croix – 68000COLMAR. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis La Gérance

SNC FORGUS

Société en nom collectif
au capital de 20 000 euros
Siège social : 56 Grand rue
68140 MUNSTER
RCS COLMAR

Par acte sous seing privé en date à MUNSTER du 26/07/2024, il a été constitué la Société FORGUS, société en nom collectif au capital de 20 000 euros, ayant son siège situé 56 Grand rue, 68140 MUNSTER ayant pour objet social l'exploitation d'un fonds de commerce de tabac, presse, livres, jeux, papeterie, bimbeloterie, loterie, cadeaux, souvenirs, carteries, jeux de la Française des jeux, articles pour fumeurs, situé 56 Grand rue, 68140 MUNSTER, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Associés en nom :
Monsieur Jean-Robert FORLER demeurant 1 Impasse des Chênes, 68140 STOSSWIHR
Madame Fabienne JOANNY demeurant 10 rue du Muguet, 68460 LUTTERBACH
Gérant : Monsieur Jean-Robert FORLER demeurant 1 Impasse des Chênes, 68140 STOSSWIHR
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis,
Le Gérant

CONSTITUTION

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

GFS INVEST

Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin, le VINGT DEUX JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE, enregistré à MULHOUSE, le 26/07/2024, Dossier 2024 00024318, référence 6804P61 2024 N 12098, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
DÉNOMINATION : GFS INVEST.
FORME : SOCIETE CIVILE.
CAPITAL SOCIAL : TROIS CENTS EUROS (300,00 €).
SIÈGE SOCIAL : 14 rue de Neuilly, 92110 CLICHY.
OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
GÉRANCE :
Monsieur Augustin FALLER, demeurant à RIBEAUVILLE (68150), 11 Rue Klée
Monsieur Alexandre GAUTSCH, demeurant à CLICHY (92110), 14 Ruede Neuilly
Monsieur Antoine SCHMIDT, demeurant à STRASBOURG (67200), 2 Rue de Lupstein.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE.
CESSION DE PARTS SOCIALES - AGRÉMENT : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Anne SCHMIDT.

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

MODUPRIX

Selon acte sous seing privé du 30.07.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : MODUPRIX
SIEGE SOCIAL : 2 Rue Joseph Kessler – 68700 UFFHOLTZ
OBJET : le développement, la commercialisation et la maintenance de solutions technologiques dans divers domaines, notamment la gestion et le suivi des denrées périssables, la modulation des prix, l'analyse et la valorisation de données recueillies
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des deux tiers des associés disposant du droit de vote.
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Hamidou BA, demeurant 2 Rue Joseph Kessler – 68700 UFFHOLTZ
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE

PLAINFAING

Par acte SSP en date du 11 juillet 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
PLAINFAING
Objet social : Location de terrains et autres biens immobiliers
Siège social : 3 route vers la mine - 68310 WITTELSHEIM
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. **Stephan HARNIST** demeurant 11 rue Riquet à la houppe - 68310 WITTELSHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse

BOUCHERIE DES 3 PAYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social :
2 Rue du Général
de Gaulle
68730 BLOTZHEIM

Par acte SSP en date du 19/07/2024, il a été constitué une SARL dénommée:
BOUCHERIE DES 3 PAYS
date de début d'activité : 1er août 2024
Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur
Siège social : 2 Rue du Général de Gaulle 68730 BLOTZHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M. STUDER Mathieu, demeurant 33 Rue Principale 68250 MUNWILLER
M. NOYE Jérôme demeurant 8 Rue des Chasseurs 68100 MULHOUSE
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MULHOUSE

SOPHROLOGIA

Par acte S.S.P. en date du 25 juillet 2024 à Mulhouse, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : « SOPHROLOGIA ». Forme : société par actions simplifiée. Capital social : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune. Apports : en numéraire uniquement. Siège social : 22, rue François Spoerry – 68100 MULHOUSE. Objet social : l'accompagnement, le coaching et la formation des personnes pour un mieux-vivre et une meilleure santé. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Présidence : Madame Juliette MARCHAND-MELLE, demeurant 31 rue de Modenheim – 68110 ILLZACH. Transmission des actions : les actions sont librement négociables. Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.
Pour avis, le Président

BERGER 4.0

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 Euros
Siège social : 4, rue des Cigognes
68590 RORSCHWIHR
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/07/2024 à RORSCHWIHR, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: BERGER 4.0
Siège: 4 rue des cigognes 68590 RORSCHWIHR
-Objet: L'acquisition, la souscription, la détention et la gestion, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit (notamment par d'apport, de fusion ou scission, même partielle, etc…), de toutes valeurs mobilières ou titres financiers, notamment de titres sociaux donnant accès immédiatement ou à terme au capital et droits de vote de toutes sociétés ou entité exerçant directement ou indirectement toutes activités économiques, civiles ou libérales.
Durée: 99 années
Capital: 1000 €
Présidence : BERGER Stéphane – 4 rue des cigognes 68590 RORSCHWIHR
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix lors d'une assemblée
RCS COLMAR

Olivier FRITSCH
Evelyne FRITSCH
Notaires associés
11 rue du Rhône - CS 61075
68051 MULHOUSE Cedex 1

SCI NISI-NOOT

Suivant acte reçu par Maître Marion ARMBRUSTER, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée «Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de MULHOUSE (68100), 11, rue du Rhône, le 26 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : NISI-NOOT.
Le siège social est fixé à : BARTENHEIM-LA-CHAUSSEE (68870), 26 D rue de Bâle
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Les apports sont exclusivement en numéraires pour un montant total de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les associés sont M. Nicolas Didier MULLER, demeurant à HOUSSEN (68125), 27 A rue de Lattre de Tassigny et Mme Sybille Marie Victoria NUSS, demeurant à ESCHENTZWILLER (68440), 1 rue des Grains.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
L'exercice social commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Les co-gérants de la société sont: les associés M. Nicolas MULLER et Mme Sybille NUSS, susnommés.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis
Le notaire.

J&G HOME

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 juillet 2024, à Saint-Louis. **Dénomination** : J&G HOME. **Forme** : Société civile immobilière. **Objet** : la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous biens meubles et immeubles qui lui appartiendront et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet. **Durée de la société** : 99 années. **Capital social fixe** : 500 euros. **Montant des apports en numéraire** : 500 euros. **Cession de parts et agrément** : Agrément des associés à la majorité des trois-quarts des voix. **Siège social** : 6 Chemin du Kirchweg, 68300 Saint-Louis. La société sera immatriculée au RCS Mulhouse. **Gérant** : Madame Léopoldine NGATCHA TCHATAT, demeurant 6 Chemin du Kirchweg, 68300 Saint-Louis.
Pour avis

MODIFICATION

CAVES MEYER - THUET

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 86 rue de Saint-Louis
68220 HESINGUE
503 846 784 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Le 24.06.2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

CABINET MEDICAL DE BALDERSHEIM

Société Civile de Moyens
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 18a rue Principale
68390 BALDERSHEIM
810 272 831 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale mixte du 31 juillet 2024 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 500 Euros pour le porter de 2.000 Euros à 1.500 Euros par rachat de 50 parts sociales suivi de leur annulation puis a constaté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur le Docteur François VO DINH demeurant professionnellement à BALDERSHEIM (68390) 18a rue Principale ; Madame le Docteur Anne PENY, Madame le Docteur Milena ALCHIMOWICZ et Monsieur le Docteur Eric BAUMANN restant ainsi seuls gérants.
Pour avis
Le Gérant

EZAUDI

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 428 662 928

Transfert du siège social

Selon décisions de l'associé unique du 21/06/2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

L'AGORA

Société civile de construction vente
au capital de 5.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 951 736 016

Transfert du siège social

Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

FIDAC
Fiduciaire d'Audit et
de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

CHOCOLATERIE BRUNTZ

Forme : SAS
Capital social : 32 000 €
Siège social : 3 rue de l'Industrie
68260 KINGERSHEIM
420 484 479 RCS de Mulhouse

Aux termes de l'AGM en date du 18/06/2024, les associés ont : - décidé de nommer en qualité de président la SAS CABOSSE, sise 6 rue de l'Industrie, 67118 Geispolsheim, immatriculée au greffe de Strasbourg sous le n° 927 852 160, en remplacement de M. Gérard RICOU. - ont pris acte de la démission de M. Quentin RICOU de son mandat de directeur général. Mention sera portée au RCS de Mulhouse.

RMS HIGHTECH

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 29 Rue de Bretagne,
68840 PULVERSHEIM
912 289 949 RCS COLMAR

Changement de dénomination

Le 15/07/2024, aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2024, l'Associé Unique a décidé
de prendre pour nouvelle raison sociale : ASTUCES 68
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR

HELEN FERMETURES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 400 Euros
Siège au 6a Rue de l'Orge - 68124
WINTZENHEIM - LOGELBACH
Transféré au 22a Rue de la Liberté
68680 KEMBS
RCS MULHOUSE 901 989 681

En date du 1er Septembre 2023, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la Société du 6a Rue de l'Orge à WINTZENHEIM - LOGELBACH (68124) au 22a Rue de la Liberté à KEMBS (68680), et ce à compter de ce même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La Présidence : Monsieur Olivier VEDOVATI demeurant 5 Avenue du Général de Gaulle - 68300 SAINT-LOUIS.
En conséquence, la Société qui était immatriculée au RCS de COLMAR l'objet d'une immatriculation au RCS de MULHOUSE désormais compétent à son égard.
Mention sera faite au RCS de COLMAR et au RCS de MULHOUSE.
Pour avis, la Présidence

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DUPRE-VOGEL

Société Civile de moyens
au capital de 400 €
Siège social 29, Boulevard de
l'Europe 68100 MULHOUSE
435 092 663 RCS MULHOUSE

De la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 JUIN 2024 il résulte que le capital social est porté à 600 € et que la dénomination sociale a changé. Ces décisions ont donné lieu aux changements statutaires suivants :
ARTICLE : Capital social : Ancienne mention : Le capital social constitué d'apports en numéraire des deux associées est fixé à 400 € et divisé en quatre parts d'intérêts de 100 € chacune numérotées de 1à 4. **Nouvelle mention**: Le capital social constitué d'apports en numéraire des trois associées est fixé à 600 € et divisé en six parts d'intérêts de 100 € chacune numérotées de 1à 6
ARTICLE 3 – Dénomination sociale : Ancienne mention La dénomination de la Société est : «Société Civile de Moyens DUPRE-VOGEL ou SCM DV»
Nouvelle mention :
«Société Civile de Moyens DUPRE-VOGEL-CHAMBON ou SCM DVC»

LAMBERT ESTHETIQUE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 68100 MULHOUSE
3 rue Lambert
512.917.626 R.C.S. MULHOUSE

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 01 juillet 2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Mattéo MANNARELLI de ses fonctions de gérant à effet à compter du 30 juin 2024 et ont décidé de nommer en remplacement, Monsieur Gianni ORLANDO avec effet à compter du 01 juillet 2024 ; D'où la modification suivante apportée à la mention précédemment publiée :
Gérance :
Ancienne mention : Monsieur Mattéo MANNARELLI demeurant à 68100 MULHOUSE – 17 rue Bonbonnière
Nouvelle Mention : Monsieur Gianni ORLANDO demeurant à 68400 RIEDISHEIM – 29 rue Traversière
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis,

SCM MATHON-DOGHMI

Société civile de moyens
Siège social :
15 A rue Marceau
68270 WITTENHEIM
Siège de liquidation :
33 rue du Tramway
68190 ENSISHEIM
830 579 462 RCS MULHOUSE

Avis de modifications

L'associée unique, par décision en date du 11/07/2024, a pris acte du décès de M. Abdelilah DOGHMI, co-gérant, intervenu en date du 15/05/2021 et a décidé de ne pas procéder à son replacement.
L'associée unique a également décidé, en date du 11/07/2024, la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Mme Laëtitia MATHON, demeurant 33 rue du Tramway – 68190 ENSISHEIM, est nommée liquidateur pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 33 rue du Tramway – 68190 ENSISHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur

MITWILL TEXTILES EUROPE

Sàrl au capital de 60 000 €
104 rue des Bains 68390 SAUSHEIM
RCS MULHOUSE 790 059 182

Aux termes d'un procès-verbal en date du 29 juin 2024, l'Assemblée Générale constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à expiration, a décidé de ne pas renouveler les mandats du commissaire aux comptes titulaire, Mr Jean-Pierre BUYAT et du commissaire aux comptes suppléant, la société KAPPA CONSULTANTS et de ne pas procéder à leur remplacement.
Modification sera faite au RCS de Mulhouse

LOUIS FUHRMANN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 275 Lieu-dit
Schoultzbach
68370 ORBEY
914 544 010 RCS COLMAR

MODIFICATION DE L'OBJET

Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2024, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'installations sanitaires et plâtrerie, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

WEBER KRESS INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €
Siège social : 68390 SAUSHEIM
4, rue d'Artois
Centre d'Activités Actipolis
350 640 173 R.C.S. MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes de ses décisions en date du 01 juillet 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société de 68390 SAUSHEIM – 4, rue d'Artois – Centre d'Activités Actipolis, à 68390 SAUSHEIM – 2, rue Robert Schumann avec effet à compter du 22 juillet 2024.
D'où les modifications suivantes apportées aux mentions précédemment publiées :
SIEGE SOCIAL :
Ancienne mention : 68390 SAUSHEIM – 4, rue d'Artois – Centre d'Activités Actipolis
Nouvelle mention : 68390 SAUSHEIM – 2, rue Robert Schumann
Pour avis,
Le Président

SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

MOULINE & CO. SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 8 293 690,19 euros
Siège social : 13, rue de Pfastatt,
68200 MULHOUSE
844 754 085 RCS MULHOUSE

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes de décisions en date du 4 janvier 2024 le conseil de surveillance de la société MOULINE & CO. SAS a décidé de nommer Monsieur Justin, Toby WRAIGHT, de nationalité britannique, né le 27 juin 1970 à NORWICH (Angleterre) demeurant 18 Ethorpe Close, Gerrards Cross, Buckinghamshire SL9 8PL, Angleterre, en qualité de Président de la société à compter du 1er janvier 2024, en remplacement de Monsieur Jean-Luc BIKARD, démissionnaire au 31 décembre 2023.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidence

SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

DMC

Société par actions simplifiée
au capital de 4 780 000 euros
Siège social : 13, rue de Pfastatt,
68200 MULHOUSE
510 469 406 RCS MULHOUSE

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes de décisions en date du 4 janvier 2024, l'associée unique de la société DMC a décidé de nommer la société MOULINE & CO SAS, avec siège social à 68200 MULHOUSE, 13 rue de Pfastatt, immatriculée au Registre du Commerce et des Société de MULHOUSE sous le numéro 844 754 085, en qualité de Président de la société à compter du 1er janvier 2024, en remplacement de Monsieur Jean-Luc BIKARD, démissionnaire au 31 décembre 2023.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidence

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

SCI S M J M

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 75 rue de Galfingue,
68720 SPECHBACH-LE-HAUT
RCS MULHOUSE 482 513 306

Modification des dirigeants

Selon PV d'AGE du 18/03/2024, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de M **Michel GEISS**, co-gérant, en date du 28/02/2024 avec effet au 18/03/2024, et a décidé de ne pas renouveler ce mandat. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

GFA DE LA HISLAMAT

SC au capital de 105 000 €
Siège social : 3, Rue du Château
68190 ENSISHEIM
441 945 193 RCS COLMAR

Modification

Aux termes de l'AGM du 06/06/2024, il a été décidé de diminuer le capital social d'une somme de 20 475 € pour le porter de 105 000 € à 84 525 € par une réduction non motivée par des pertes à compter du 08/06/2024.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

David ERTLE
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

CABINET DE COURTAGE VOSGES ALSACE

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 18 rue de Sélestat
68180 HORBOURG WIHR
332948231 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 22 juillet 2024, la collectivité des associés :
- a nommé en qualité de Président à compter du 22 juillet 2024 Monsieur Jérôme LAEMMEL, demeurant 8 rue René de Châteaubriand 68000 COLMAR en remplacement de Madame Yvette LAEMMEL, démissionnaire. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Yvette LAEMMEL a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Jérôme LAEMMEL.
- a pris acte de la démission de Monsieur Jérôme LAEMMEL de son mandat de directeur général à compter du 22 juillet 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
POUR AVIS
La Présidente

LOCACIL

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 122 route de Mulhouse
68540 FELDKIRCH
RCS COLMAR 393 007 588

Fin mandat commissaire aux comptes

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 28 juin 2024, il résulte que le mandat de la société COFIME AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaires aux Comptes.
Pour avis, le président

SMCE FORAGE & TUNNEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 100 000,-
Siège social : 68510 SIERENTZ
Route Départementale 201
RCS MULHOUSE 825 328 925
(2017 B 137)

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et annuelle du 06 juin 2024, il a été constaté la fin des mandats respectivement du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Julien MUNCH à 68132 ALTKIRCH Cedex – 57 rue Gilardoni, et du Commissaire aux comptes suppléant, la société ALSA'AUDIT à 68350 DIDENHEIM – 2 rue des Vosges, immatriculée au Greffe de MULHOUSE n°900924481, lesquels non pas été remplacés.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE

LA RISOTTERIA

Sàrl au capital de 30 000 euros
Siège social : 5B rue de Burlat
68260 KINGERSHEIM
537 899 023 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Par délibération du 25/06/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital de 15 000 € par voie d'annulation de parts, pour le ramener de 30 000 € à 15 000 €, sous la condition suspensive d'absence d'opposition.
Le délai d'opposition ouvert aux créanciers est de 30 jours à compter du 16/07/2024, soit à compter du dépôt au greffe du procès-verbal.

MODIFICATION

GROUPE G

SCI au capital de 1 000 €
65 rue Reichenstein 68100 Mulhouse
830 936 662 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Le 28.07.2024, l'assemblée générale a nommé Co-Gérant, M. **Franck GOEREND**, demeurant 65 rue Reichenstein 68100 Mulhouse, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

BEMAFLOR

Société à responsabilité limitée au capital de 1.006,16 €
Siège social : 130, Route de Soultz, Pôle 430 – Galerie Cora
68270 WITTENHEIM
411 440 605 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Par décisions de l'associé unique en date du 3 mai 2024, entérinée par décisions du Gérant en date du 16 juillet 2024, l'associé unique a décidé de réduire le montant du capital social de 8.903,03 € pour le porter 9.909,19 € à 1.006,16 €, par voie de rachat annulation de 584 parts sociales.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis,
La gérance

ASCADIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue de l'Ill
68130 ALTKIRCH
RCS MULHOUSE

En date du 22 juillet 2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 22 700 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 €. Nouvelle mention : Capital social : 23 700 €.
Pour avis.

WEISS+APPETITO

Société par actions simplifiée
Capital : 20.000 Euros
Siège social : SIERENTZ (68510)
15 B, rue du Capitaine Dreyfus
509 819 504 RCS MULHOUSE

Par décision de l'actionnaire unique en date du 28 juin 2024, Monsieur Emmanuel MAAR demeurant à RIXHEIM (68170) 10, rue de la Liberté, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1er juillet 2024.
Pour avis
Le Président

VINITIATIVE

Société par Actions Simplifiée
Capital de 1.000 Euros
Siège social : BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350)
2, Chemin des Pèlerins
832 227 284 R.C.S. MULHOUSE

L'actionnaire unique en date du 11 juillet 2024 a décidé de transférer le siège social de BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350) 3, rue de France à BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350)2, Chemin des Pèlerins.
Pour avis
Le Président

PP TECHNOLOGY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 Euros
54 Grand Rue
67140 BARR
RCS COLMAR 948 744 438

Transfert du siège social

Aux termes de l'Assemblée générale ordinaire et Extraordinaire en date du 17 Juin 2024, il a décidé de transférer le siège social de la Société du 54 Grand Rue – 67140 BARR au 1A rue Pégase – 67960 ENTZHEIM, et ce à compter du 30 Juin 2024 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Radiation au RCS de Colmar – Immatriculation au RCS de Strasbourg
Pour avis, le Président

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

"H2O"

Société Civile
au capital de 300.000,- Euros
ayant son siège social à STOSSWIHR (68410), 20 Chemin du Rebberg
immatriculée au RCS de COLMAR
sous n° 812.787.539

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe KOENIG, alors notaire à ALTKIRCH le 19 décembre 2022, il a été décidé ce qui suit :
Changement de gérant
Monsieur Jean-Paul OSTERMANN, demeurant à STOSSWIHR (68140), 20 Chemin du Rebberg, a démissionné de ses fonctions de gérant.
Madame Carole OSTERMANN née HERVOCHON, demeurant à COURTAMAN (SUISSE), Champs des Fontaines 39, a accepté ladite fonction de gérante.
POUR AVIS
Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire

SCI IMMOBILIERE DES BOULEAUX

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
9, rue Edmond Marin la Méslée
68000 COLMAR
852 706 258 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Charlotte JUNG, de son mandat de cogérante et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

CONVERGENCE QUINZE

Sàrl au capital de 807.391 euros
Siège social : 8 avenue de Bruxelles
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
RCS Mulhouse 808 168 041
APE 6420Z

Suivant délibération de l' Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2024, les associés ont décidé de valider la réduction de capital de 121.100 €, pour le porter de 928.491 € à 807.391 €, par rachat et annulation de 700 parts sociales.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 928.491,00 euros . Il est divisé en 5.367 parts sociales de 173,00 euros l'une, numérotées de 1 à 5367, intégralement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits,
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 807.391,00 euros . Il est divisé en 4.667 parts sociales de 173,00 euros l'une, numérotées de 1 à 4667, intégralement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits,
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce de Mulhouse.
Pour avis, le gérant.

DIGIDIZ

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 6 rue des Alpes - 68490 HOMBOURG
RCS MULHOUSE n° 882 950 397

Modification du capital

Aux termes des décisions unanimes des associés du 15/05/2024 et des décisions du président du 15/06/2024, il a été décidé, à compter du 15/06/2024, d'augmenter le capital de la société de 928 € au moyen de la création et de l'émission de 928 actions de 1 € chacune pour le porter ainsi de 10.000 € à 10.928 €. Par suite, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE.
Pour avis.

SCI LES OLIVIERS

SCI au capital de 200 €
65, rue de la Semm
68000 COLMAR
RCS N° 479 566 069

Transfert du siège social

Le 25 juin 2024, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social au **du 74 E route de Neuf-Brisach à COLMAR (68000) au 65, rue de la Semm à COLMAR (68000).**
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

KPMG Avocats

LA SCHLITTE

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 7 rue de la République
68140 MUNSTER
409 204 617 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 2024, la collectivité des associés :
- a pris acte de la décision prise par M. Bruno SAVARY de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 1er octobre 2024 et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Delmina PIRES MENDES, demeurant 7, rue de la République - 68140 MUNSTER, pour une durée illimitée, à compter du 1er octobre 2024.
- a décidé de modifier l'objet social à compter 15 mai 2024 en supprimant l'activité d'«acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de brasserie-restaurant connu sous le nom de Winstub-restaurant de la Schlitte» pour la remplacer par :
L'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales à activités diversifiées,
L'exploitation d'un restaurant avec activité traiteur,
L'activité de marchands de biens.
La possibilité de se porter caution hypothécaire ou simple de ses associés ou de tiers désignés par la gérance
et de modifier en conséquence 2 des statuts.
Pour avis

CIBATHERM

EURL au capital de 230 000 €
65, rue de la Semm
68000 COLMAR
RCS COLMAR N°441 941 788

Transfert du siège social

Le 25 juin 2024, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social du 74E route de Neuf-Brisach à COLMAR (68000) au 65 rue de la Semm à COLMAR (68000) à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

RADIATION

CARONNA MARKETING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 4 000 euros
Siège : 1 rue de la Fontaine
68300 SAINT-LOUIS
Siège de liquidation : 1 rue de la Fontaine 68300 SAINT-LOUIS
451 915 052 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30.06.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation clos au 31.03.2024, déchargé Madame Gabrielle CARONNA, demeurant 1 rue de la Fontaine 68300 SAINT-LOUIS, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31.03.2024 date d'établissement du compte définitif de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

SCI LES METALLIERS DU KATTENBACH

Société Civile Immobilière
Au capital de 5 000 euros
Siège Social : 7 rue du Kattenbach
68116 GUEWENHEIM
RCS MULHOUSE 821800 281

Dissolution

Par décision du 01.07.2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01.07.2024 et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Christian LEMBLE, demeurant 19 rue de Sentheim – 68290 BOURBACH-LE-BAS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal judiciaire de MULHOUSE.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE.
Pour avis.

SAS ALEVIC INVEST

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 20A rue Louis Pasteur, 68460 LUTTERBACH
Siège de liquidation : 20A rue Louis Pasteur 68460 LUTTERBACH
877 521 401 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30.06.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Mathieu ZUCHEGNA, demeurant 20A rue Louis Pasteur 68460 LUTTERBACH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31.05.2024, date d'établissement du compte définitif de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

LE PETIT KSTORE

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 100 €
Siège social : 2 rue d'Aquitaine
68390 SAUSHEIM
900 975 939 RCS MULHOUSE

Le 23.07.24 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de leurs mandats les liquidateurs, M. Julien NICOD et M. Guillaume BERTIN et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt des actes et comptes au RCS de MULHOUSE.

ALPHA CONCEPT

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 11 rue de l'Eglise
68720 SAINT BERNARD
538 714 841 RCS MULHOUSE

Le 30.06.24 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, M. Elie WIDMER et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation, ainsi que les comptes du liquidateur seront déposés au RCS de MULHOUSE.
Pour avis,
Le liquidateur

KPMG Avocats

CK CONCEPT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 rue de Bâle
68480 BOUXWILLER
Siège de liquidation : 10 rue de Bâle
68480 BOUXWILLER
RCS MULHOUSE 509 463 311

Aux termes d'une décision en date du 19 Juillet 2024 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Christophe KIRSCHER, demeurant 10 rue de Bâle – 68480 BOUXWILLER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 10 rue de Bâle – 68480 BOUXWILLER.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de la Chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

SCI MARVILLE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 16, rue des Moulins
68770 AMMERSCHWIHR
Siège de liquidation :
16, rue des Moulins
68770 AMMERSCHWIHR
RCS COLMAR 505 256 529

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain GERARD, demeurant 16 rue des Moulins 68770 AMMERSCHWIHR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 16, rue des Moulins 68770 AMMERSCHWIHR.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

BC PIRLANTA

« Chef Boucher »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000.00 €
Siège Social : 91 Rue de Didenheim
68200 MULHOUSE
SIREN : 909 244 014
R.C.S. Mulhouse

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet à cette date, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Ufuk BABAYURDU, demeurant 8 Rue de Bâle – 68130 WITTERSDORF pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur susmentionné, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Le Liquidateur

IMAKO

Société civile immobilière
au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue du Maine
68270 WITTENHEIM
483 432 167 RCS MULHOUSE

Le 30.12.23, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Sacha KOTTMANN 42 avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE et Didier MARTZ 3 chemin du Herrenpfad 68920 WINTZENHEIM ont été nommés liquidateurs amiables avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Dépôt des actes et pièces au RCS MULHOUSE.

KPMG Avocats

BOULANGERIE WIDEMANN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 35 rue du Manège
68200 MULHOUSE
Siège de liquidation :
8 rue de la Forêt
68870 BARTENHEIM
RCS MULHOUSE B 794 484 386

Aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2024, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Jeannette WIDEMANN, demeurant 8 rue de la Forêt à 68870 BARTENHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de la Forêt à 68870 BARTENHEIM.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de MULHOUSE.
Pour avis
Le liquidateur

SCI LE MISTRAL

Société civile immobilière
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 14 rue de la Gare
68870 BARTENHEIM
397 848 193 RCS MULHOUSE

Dissolution

L'AGE réunie le 30/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Liliane BITTEROLF demeurant 11 rue de l'Eglise 68510 MAGSTATT LE BAS, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et agir pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
La Gérance

AIRNAUTIC FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 720 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Hôpital
68000 COLMAR
RCS COLMAR 903 237 600

Par décision du 24 juillet 2024, l'associée unique personne morale de la société « AIRNAUTIC FRANCE » a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844–5 du Code civil, sa dissolution par confusion de patrimoine à compter du 24 juillet 2024. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de « AIRNAUTIC FRANCE » au profit de la société « LBH » société par actions simplifiée au capital de 150 000 €, sise 5 rue de l'Hôpital 68000 COLMAR, immatriculée au RCS de Colmar sous le n° 328 738 612, associée unique personne morale de « AIRNAUTIC FRANCE », sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Ces oppositions doivent être présentées devant la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de Colmar – Place du Marché aux Fruits 68000 COLMAR, dans les 30 jours de la présente publication. Pour avis.

KPMG Avocats

SCM MATHON-DOGHMI

Société civile de moyens
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 A rue Marceau
68270 WITTENHEIM
Siège de liquidation : 33 rue du Tramway 68190 ENSISHEIM
830 579 462 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'associé unique par décision du 30/07/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Laëtitia MATHON, demeurant 33 rue du Tramway – 68190 ENSISHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis

LUXURIOUS CARS

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : 24A rue de la Fabrique
68530 BUHL
922 705 645 R.C.S COLMAR

Le 30/07/2024, l'AGE à approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au R.C.S de Colmar

DIVERS

Olivier FRITSCH
Evelyne FRITSCH
Notaires associés
11 rue du Rhône - CS 61075
68051 MULHOUSE Cedex 1

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux : Monsieur Robert Christoph NEUGEBAUER, directeur d'études scientifiques, et Madame Estelle Vanessa RIEDEL, pharmacienne, demeurant ensemble à MULHOUSE (68100) 24 rue de l'Argonne.
Monsieur est né à OLDENBURG (ALLEMAGNE) le 13 octobre 1978,
Madame est née à STRASBOURG (67000) le 19 février 1977.
Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 13 septembre 2008 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Francis HIRTH, notaire à TRUCHTERSHEIM (67370), le 25 juillet 2008.
Informations concernant la modification de régime matrimonial : Suivant acte reçu par Maître Olivier FRITSCH, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Olivier FRITSCH et Evelyne FRITSCH, notaires associés » titulaire d'un Office notarial à 68100 MULHOUSE, 11 rue du Rhône, en date du 22 juillet 2024, Monsieur et Madame Robert NEUGEBAUER – Estelle RIEDEL ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.
Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à l'office notarial FRITSCH, 11 rue du Rhône, 68100 MULHOUSE.
Pour le cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.
Pour avis
Maître Olivier FRITSCH, notaire

Isaline CAUCHETIEZ et Olivier BELTZUNG
Notaires associés
58 rue de Richwiller BP 10076
68262 KINGERSHEIM Cedex

Aménagement de régime matrimonial

Noms : **Monsieur Antony MEZZAROBBA**, né à MULHOUSE (68100) le 13 juin 1982, et **Madame Camille Morgane Laura SCHNECKENBURGER**, née à MULHOUSE (68100) le 15 mai 1985.
Domicile : LUTTERBACH (68460) 19 rue du Général de Gaulle
Date et lieu de mariage : Mariés à la mairie de BERENTZWILLER (68130) le 11 mai 2019
Régime matrimonial avant modification : séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts
Modification du régime matrimonial opérée : Apport à la société d'acquêts par M. Antony MEZZAROBBA d'un terrain sis à HEIDWILLER (68720) rue de Tagolsheim, cadastré section 5 n° 155/60 avec 26,66 ares, évalué à 240.000,00 euros.
Notaire rédacteur : Maître Isaline CAUCHETIEZ, notaire associé à KINGERSHEIM
Date de l'acte : 23 juillet 2024
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
Zone artisanale
68370 ORBEY

Changement de régime matrimonial

Par acte reçu le 29 juillet 2024, par Maître Cédric HEINIMANN, notaire associé de la SCP dénommée « Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à la résidence d'ORBEY (68370), 7, Les Grands Prés, Monsieur Jean-François SCHAECHTELIN, retraité, et son épouse, Madame Corinne MUHLENTHALER, guichetière à LA POSTE, demeurant ensemble à LABAROCHE (68910) 544 lieudit Giragoutte, mariés à la mairie de LABAROCHE (68910) le 12 juin 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître François-Régis BINDLER, alors notaire à ORBEY (68370), le 9 juin 1992,
ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté de biens universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Cédric HEINIMANN, notaire associé à ORBEY, à l'adresse susvisée.
Pour avis et mention.
Maître Cédric HEINIMANN, Notaire.

DIVERS

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 31 juillet 2021,
Madame Yvette Hélène Emilienne HERT, demeurant à ILLZACH (68110) 1 A rue Victor Hugo.
Née à MULHOUSE (68100), le 9 novembre 1931.
Divorcée en premières noces de Monsieur Henri HUSSHERR.
Veuve en secondes noces de Monsieur Alphonse ROSENBLATT non remariée.
Décédée à ILLZACH (68110) (FRANCE), le 30 juin 2024.
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mathilde PERCHERON, notaire de la SCP "Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT, notaires associés" à 68400 RIEDISHEIM, CRPCEN 68046, le 25 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me PERCHERON, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MULHOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe en date du 8 mai 1990, Monsieur René, Xavier BERRA, né à SAINT-BERNARD (68720), le 25 août 1932, demeurant à EMLINGEN (68130), 23 rue d'Obermorschwiller, veuf de Madame Marie, Marguerite BIECHLIN, décédé à ALTKIRCH (68130), le 20 décembre 2023, a institué trois légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, suivant procès-verbal en date du 12 juin 2024, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de MULHOUSE le 18 juin 2024.
Les oppositions sont à former auprès de la SCP Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à ALTKIRCH (68130), 76 Rue du 3ème Zouave, chargée de la succession.

Pour avis
Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire

SCP Mélanie DEL NERO et Sophie WINTZENRIETH
Notaires associés
2 rue de Bâle
68180 HORBOURG-WIHR

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Mélanie DEL NERO, Notaire Associé à HORBOURG-WIHR (Haut-Rhin), 2, Rue de Bâle, CRPCEN 68057, le 23 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Pascal Roger Louis SOBCZYK, commerçant, et Madame Esther Laurence NANDJAN, commerçante, demeurant ensemble à STEINBACH (68700) 4 rue du Silberthal.
Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 23 septembre 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Mélanie DEL NERO, notaire susnommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour insertion
Le notaire.

SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

AVIS DE SAISINE DES LEGATAIRES UNIVERSELS

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378- 1
du Code de procédure civile

"Par testaments olographes des 7 janvier 1979 et 15 septembre 2018, Madame Jacqueline Louise RUDOLF, née à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, le 07 juin 1938, demeurant à HUNINGUE (68330), 4 rue Pierre Curie, veuve de Monsieur Jean-Michel Léon Pierre GUILLEMIN, décédée à MULHOUSE, le 09 avril 2024 a institué des légataires universels.
Ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal de dépôt et de description de testaments reçu par Maître Christophe FRISCH, notaire au sein de l'étude notariale de HUNINGUE (68330), 4 rue de Village-Neuf, le 18 juillet 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe FRISCH, notaire au sein de l'étude notariale de HUNINGUE, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal de dépôt et de description de testaments et copie de ces testaments.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

POUR AVIS
Me Christophe FRISCH, Notaire

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testaments olographes en date des 23 juillet 2015, 22 novembre 2017 et 1er février 2018, Madame Madeleine Louise **HUG,** en son vivant manipulatrice radiologie en retraite, veuve de Monsieur André Emile Michel **BEY,** demeurant à CERNAY (68700) 7 rue Risler. Née à PFASTATT (68120), le 28 décembre 1936. Décédée à CERNAY (68700) (FRANCE), le 13 août 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascal ROUDEN Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « SAS Pascal ROUDEN, Anne CHATEL, Tiziana CHRETIEN-BOSCH, Olivier DUVAL-DAURAT », titulaire de l'Office Notarial dont le siège est à CUERS (Var), 755 Avenue Léon Amic, le 11 août 2023, du quelil résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Etienne CHEVROLET, notaire à WITTELSHEIM, référence CRPCEN : 68048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de proximité de THANN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AVIS
À NOS ANNONCEURS
Délai d'insertion
Pour la parution du
vendredi 16 août 2024,
en raison du jour férié,
les publications légales
doivent nous parvenir
au plus tard
le lundi 12 août à 16h.
Merci de votre compréhension

RECTIF / ADDITIF

IMMOBILIERE VAL D'ARGENT

Société à responsabilité limitée (en liquidation) au capital de 5.000,00 €
Siège social : 25, rue Henner
68000 COLMAR
484 979 844 RCS COLMAR

Rectificatif

Suite à la parution du 03/05/2024 concernant la dissolution anticipée de la société IMMOBILIERE VAL D'ARGENT, il convient de lire "Monsieur Jean DIETRICH, demeurant 38 route de Colmar 68290 WINTZENHEIM" au lieu de "25, rue Henner à 68000 COLMAR".

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE GUEBWILLER

Registre des associations

Il a été inscrit le 25/07/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de GUEBWILLER N° AMALIA: A2024GUE000035 L'association : **ESP CLEMENCEAU** Ayant son siège: 1 Place Clémenceau 68190 ENSISHEIM. Les statuts ont été adoptés le: 29/03/2024. L'association a pour objet: association de professionnels médicaux afin d'améliorer la prise en chargedes patients. La direction se compose de: Président: M. HUK Michel. Vice-Président: M. SOLINAS Franck. Trésorier: M. HARTMANN Thomas. Secrétaire: M. GRAUSS Philippe

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE MULHOUSE

Registre des associations

Il a été inscrit le 29/07/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE
N° AMALIA : A2024MUL000127
L'association : Association Parents Engagés Loechlé - PEL
Ayant son siège : 105 A rue du Rhin 68680 KEMBS
Les statuts ont été adoptés le : 18/07/2024
L'association a pour objet : Créer ou développer des activités culturelles, des oeuvres sociales, au sein d'un établissement scolaire ; promouvoir des actions visant à favoriser l'éducation permanente des élèves; favoriser la relation entre les parents d'élèves et les enseignants; organiser des manifestations ou y participer et prendre et favoriser toute initiative qui permette la participation la plus large des parents à la vie de l'école.
La direction se compose de :
Président(e) : Mme GASSER
née GUSTIN Noémie
Vice-Président(e) : M. BEHRA Anthony
Trésorier(ère) : M. MAEDER Emmanuel
Secrétaire : Mme FERREIRA
née COSTA VALADAS Ana Sofia

TRANSFORMATION

SARL HAENGGI ET ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000,00 €
Transformée en : société par actions simplifiée
Siège social : 36, rue Paul Cézanne
68200 MULHOUSE
540 005 865 RCS MULHOUSE

Transformation

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'AGE en date du 26 juillet 2024, il a été décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour.
Le siège social, la durée de la société et la durée de son exercice demeurent inchangés.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Dénomination :
Ancienne mention : SARL HAENGGI ET ASSOCIES
Nouvelle mention : HAENGGI ET ASSOCIES
Capital :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 20.000,00 € (VINGT MILLE EUROS), divisé en 226 (DEUX CENT VINGT SIX) parts sociales de 88,49 euros (QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES) de valeur nominale chacune, de même catégorie, entièrement libérées.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 20.000,00 € (VINGT MILLE EUROS), divisé en 226 (DEUX CENT VINGT SIX) actions de 88,49 euros (QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES) de valeur nominale chacune, de même catégorie, entièrement libérées.
Forme :
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Agrément :
Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires et sous réserve (i) des restrictions prévues par les présents statuts, et (ii) de respecter les termes et conditions, le cas échéant, stipulées dans toutes conventions qui pourraient être conclues entre les associés de la Société ou certains d'entre eux et qui viendraient aménager les conditions de transfert et plus généralement de transmission des titres de la Société. Le transfert de ces actions s'opère, à l'égard de la Société et des tiers, par un virement de compte à compte effectué sur la production d'un ordre de mouvement signé du cédant ou de son mandataire. L'ordre de mouvement est enregistré le jour même de sa réception sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dit "registre des mouvements". Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

FONDS DE COMMERCE

Maître Arnaud OBRINGER
Notaire associé de la SCP
« Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »
68210 DANNEMARIE
15, rue de Bâle
Tél. 03 89 08 08 48

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Arnaud OBRINGER, Notaire associé à DANNEMARIE (68210), 15 rue de Bâle, le 27 juin 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement à MULHOUSE, le 8 février 2024, sous n° 6804P61 2024 N 10896, il a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée L'IDEAL, SARL au capital de 1.000,00€ dont le siège est à ALTKIRCH (68130) 17 rue Gilardoni, identifiée au SIREN sous le numéro 840 501 985 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
A : La Société dénommée LE COMPTOIR DES TROIS PAYS, SARL au capital de 5.000,00€ dont le siège est à ALTKIRCH (68130) 17 rue Gilardoni, identifiée au SIREN sous le numéro 985 294 537 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration sis à ALTKIRCH, 17 Rue Gilardoni, connu sous le nom commercial L'IDEAL.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-SIX MILLE EUROS (36.000,00 EUR),
Entrée en jouissance au 27 juin 2024
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Cession d'une branche complète d'activité

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRUNSTATT-DIDENHEIM du 18 juillet 2024, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE MULHOUSE, le 25 juillet 2024 (n° 2024A2182) M. Philippe BURGLIN, (entrepreneur individuel) demeurant professionnellement 8 rue de Mulhouse à 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM, a vendu à la société "PARQUET SERVICE SARL", SARL au capital de 3.000.000 €, ayant son siège social sis 4 A, rue des Alpes à 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 444 689 764, une branche complète d'activité de vente et de pose de parquet, moyennant un prix de 450.000 €.
L'entrée en jouissance et le transfert de propriété sont intervenus le 18 juillet 2024.
Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse du fonds de commerce et pour la réception des oppositions, à l'adresse de Maître Anne-Yvonne DIEBOLD, Avocat au Barreau de MULHOUSE, Cabinet ATHENA CONSEIL, 57 rue du Loup à 68220 HESINGUE.
Pour avis.

Vous êtes abonné(e) au PHR ?
Vous avez accès à notre site www.phr.fr
pour suivre l'actualité :
interview, vidéo, diaporama...

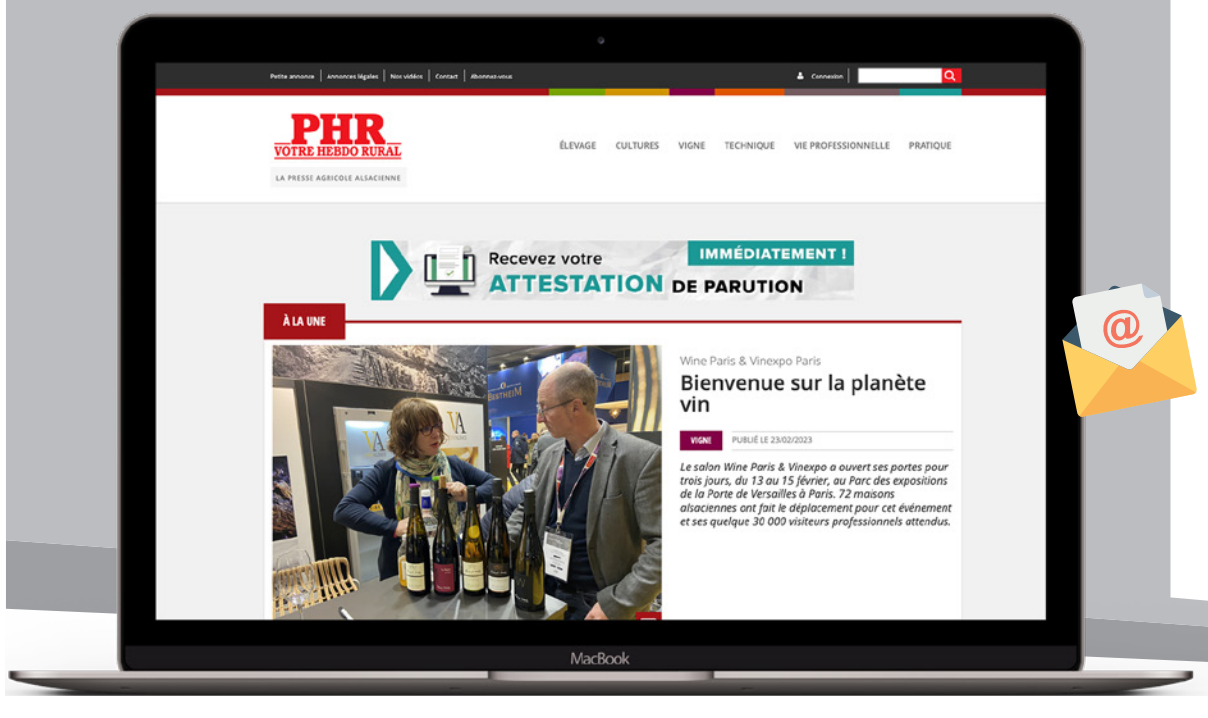

Vous êtes abonnés : Comment se connecter à notre site ?

1 Cliquez sur « connexion », puis « Pas encore de compte »

1234 / 1 EX
M. John Duff
Exemple de connexion
3, rue de la Poule
68000 COLMAR

2 Renseignez les cases :
Numéro d'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal au-dessus de l'adresse
Nom de l'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal
Courriel : pour réceptionner votre mot de passe

3 Recevez votre **mot de passe par mail** (pensez à vérifier dans les courriers indésirables/spam)

En cas de problèmes, vous pouvez contacter notre service abonnement au **03.88.56.90.75**